

## Déclaration de Djibouti pour faite par Mohamed Abdoukader

**EPU Burundi**

**Monsieur le président,**

Djibouti souhaite la chaleureuse bienvenue au chef de la délégation Burundaise et à la délégation qui l'accompagne. Je voudrais exprimer les remerciements de ma délégation pour la qualité du Rapport National et le caractère exhaustif et clair de l'exposé de ce matin.

Nous saluons les efforts constants qui ont été déployés par le gouvernement en faveur de la promotion et la protection des Droits de l'Homme.

Djibouti se félicite de l'adoption d'une loi en 2010 portant la création d'une commission nationale indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH).

Toutefois nous souhaiterons formuler deux recommandations dans le cadre de ce dialogue interactif :

-Premièrement nous demandons à la délégation Burundaise de lutter d'avantage de toutes les formes des violences faites à l'égard des enfants et femmes.

-Deuxièmement nous recommandons d'adopter une législation visant à protéger tous les enfants handicapés afin de combattre les attitudes discriminatoires.

-Troisièmement de faciliter les conditions de vie de communauté batwa restant préoccupantes notamment l'accès à la terre.

Enfin Nous demandons à la communauté internationale et le Haut-commissariat aux Droits de l'Homme d'accompagner le Burundi pour la mise en œuvre effective des recommandations issues de ce dialogue interactif.

Je vous remercie.